
Déclaration de Liège sur la nouvelle politique européenne en matière de santé et de bien-être Santé 2020

Consultation initiale avec les pouvoirs locaux sur Santé 2020 à Liège,
avec 322 participants issus de 30 pays européens et de 95 villes

Nous, les maires et hauts représentants politiques des villes de la Région européenne, réunis à la Conférence technique et de coordination annuelle du Réseau européen des Villes-santé de l'OMS et du Réseau des réseaux nationaux des Villes-santé qui s'est tenue à Liège (Belgique) du 15 au 18 juin 2011 :

reconnaissons l'éventail complexe et en évolution rapide des forces mondiales, régionales et nationales telles que la récession économique, le changement climatique, l'urbanisation, la pauvreté, le vieillissement des populations, la migration et les progrès en matière de technologie et de communication qui remodelent rapidement la santé et les paysages sociaux et économiques de nos villes, et créent de nouvelles opportunités et de nouveaux défis dans notre quête commune de la santé et du bien-être ;

nous félicitons de l'initiative audacieuse et opportune du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe visant à catalyser et à faciliter l'élaboration d'une nouvelle politique européenne commune en matière de santé et de bien-être (Santé 2020) qui puisse unir, aligner et renforcer nos capacités individuelles et collectives à prendre des mesures pour la santé et l'équité sanitaire aux niveaux européen, national et local ;

applaudissons l'importance accordée, dans le cadre de cette politique, à la résolution de problèmes pratiques fondée sur des valeurs, des éléments de preuve et des atouts ; son engagement envers l'adoption d'approches à l'échelle de l'ensemble de la société et de l'administration ; son fort accent mis sur la santé en tant que droit de l'Homme ; le droit à la participation et à la transparence dans les prises de décisions ; et son identification de moyens efficaces permettant de relever les défis sanitaires confrontés par nos villes, notamment les déterminants sociaux de la santé, les inégalités à travers le gradient social, l'épidémie de maladies non transmissibles ou encore la santé mentale et les traumatismes. La définition d'objectifs communs fournira des outils d'une importance capitale en termes de suivi et de responsabilisation.

Recommandations

En nous appuyant sur l'expérience et les connaissances locales des besoins, des atouts et des défis quotidiens en matière de santé et de bien-être de nos populations, et sur notre expérience intersectorielle approfondie dans la formulation

et la mise en œuvre de plans sanitaires au niveau des villes, nous **recommandons** que le processus et la politique Santé 2020 :

- **reconnaissent** explicitement le rôle clé des pouvoirs locaux, et l’importance de la mise en œuvre au niveau local tout en recensant les problèmes de santé publique qui peuvent être mieux résolus localement ;
- **promeuvent** un partenariat actif avec les pouvoirs locaux, les organisations non gouvernementales, le monde académique et le monde des affaires ;
- **soulignent** la nécessité d’un consensus multipartite et d’un soutien aux politiques de santé ;
- **fournissent** des outils spécifiques afin de promouvoir une gouvernance efficace pour la santé : évaluation de l’impact sanitaire, transparence, activités intersectorielles et responsabilisation ;
- **renforcent** les compétences et la capacité des pouvoirs locaux à promouvoir la participation et la responsabilisation des citoyens et les besoins des groupes vulnérables ;
- **proposent** des conseils pour promouvoir un secteur commercial socialement responsable ;
- **catalysent** la recherche sur les effets sanitaires et une analyse économique solide des différents modèles et interventions de soutien national aux pouvoirs locaux liés au transfert d’autorité et de responsabilités en matière de santé et de bien-être ;
- **traitent** les questions relatives au développement durable, à la migration, au vieillissement de la population, à la diversité culturelle et ethnique, à la biodiversité et au changement climatique dans les cadres urbains et ruraux ;
- **assurent** la pertinence, la mise en œuvre et l’adaptabilité des recommandations politiques dans toutes les parties de la Région européenne par une consultation active continue avec les villes de la Région ;
- **conçoivent** Santé 2020 afin de s’adresser de manière claire, simple et inspirée à un public européen étendu, notamment aux jeunes ;
- **reconnaissent** le potentiel des réseaux de Villes-santé en tant que moyen efficace de mettre en œuvre la politique Santé 2020.

Engagement

Ce nouveau cadre commun des politiques de santé crée une plateforme innovante, dynamique et passionnante pour renforcer l’influence et l’impact d’une communauté de santé publique mieux coordonnée et ciblée. C’est notre heure. Dans ce but, nous nous **engageons** à être des **partenaires proactifs** dans le processus d’élaboration et de consultation ; à servir de **terrain d’essai** pour de nouvelles idées ; à être une source de connaissances locales et d’études de cas ; et à plaider activement en faveur de notre vision de la santé et de nos objectifs communs.

Ce document est soumis à l’OMS au nom des responsables politiques des villes participantes par George Pire, député en charge de la santé pour la Province de Liège

18 juin 2011

.....